



*Communiqué de presse
Paris, le 28 janvier 2020*

L'Etat s'engage avec les territoires dans un projet partenarial d'aménagement du Grand Orly

Missionné par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, Jean-Luc Combe, préfet coordonnateur de la mission pour le Grand Orly, a présidé, ce jour, le comité de pilotage du projet partenarial d'aménagement du Grand Orly. Cette réunion a permis de confirmer l'engagement de l'Etat et de tous les partenaires du territoire du Grand Orly dans une démarche d'aménagement coordonnée, durable et compétitive de ce territoire stratégique.

Engagée par l'Etat depuis le mois de septembre dernier, la démarche d'élaboration d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) pour le Grand Orly réunit tous les acteurs locaux du territoire, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'établissements publics ou d'entreprises privées. Co-construit par tous les acteurs du territoire, ce contrat vise à doter le Grand Orly d'un projet de développement de son territoire partagé, ambitieux, durable et cohérent. Ce plan est en cours d'adoption par l'ensemble des partenaires mobilisés dans cette démarche.

Le Grand Orly : un territoire qui concentre des enjeux et des projets stratégiques

A cheval entre les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne, le territoire du Grand Orly concentre une population de 360 000 habitants et des activités économiques d'importance majeure pour l'Île-de-France, telles que l'aéroport d'Orly ou le marché de Rungis. Doté d'importantes réserves foncières, il offre également d'ambitieuses perspectives en termes de développement économique et urbain.

D'ores et déjà, ce territoire est l'objet de multiples projets qui vont stimuler son développement parmi lesquels figurent notamment l'arrivée de nouvelles lignes du Grand Paris Express Ligne 14 et Ligne 18-

Coordonner les projets et partager une vision d'ensemble du territoire : l'objectif du PPA

Afin de garantir la cohérence de ces projets de développement, le plan d'aménagement partenarial vise à associer tous les acteurs locaux publics et privé autour d'une stratégie partagée. Le développement du territoire d'Orly s'inscrit ainsi dans une dynamique de transition écologique et énergétique, de développement des mobilités durable, de renforcement de l'attractivité de ce pôle d'emplois majeur et d'amélioration de l'urbanité du pôle pour ses habitants et ses salariés.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / Attention changement adresse : pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

@Prefet75_IDF